



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunesse et solidarités actives : généralités

Question au Gouvernement n° 2061

Texte de la question

FEUILLE DE ROUTE DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SOLIDARITÉS ACTIVES

M. le président. La parole est à M. Charles-Ange Ginesy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Charles-Ange Ginesy. Ma question s'adresse à M. Marc-Philippe Daubresse, qui vient d'être nommé ministre de la jeunesse et des solidarités actives, et je tiens à lui apporter mon soutien plein et entier dans ses nouvelles fonctions.

Dans la crise que nous traversons, les jeunes risquent d'être les principales victimes. Je pense notamment à ceux qui viennent d'entrer sur le marché du travail. En tant que responsables politiques, nous ne pouvons pas admettre qu'une ou deux classes d'âge soient ainsi professionnellement et socialement sacrifiées. Nous nous devons d'agir pour cette génération.

De plus, aujourd'hui, sept millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté, dont deux millions d'enfants. Parmi les adultes en situation de pauvreté, on compte autant de personnes exclues de l'emploi que de femmes et d'hommes qui vivent dans la pauvreté bien que travaillant.

Monsieur le ministre, le visage de la pauvreté a changé. Vingt ans après la création du revenu minimum d'insertion, nos politiques de lutte contre la pauvreté doivent évoluer. Votre prédécesseur, M. Martin Hirsch, a déjà oeuvré dans ces domaines, avec l'ouverture du revenu de solidarité active aux jeunes actifs de moins de vingt-cinq ans, le lancement du chantier du service public de l'orientation, les nouveaux programmes expérimentaux en faveur de la jeunesse et, enfin, la création du service civique : autant de mesures qui figurent désormais dans la nouvelle équation sociale.

Quelles sont les orientations que vous souhaitez suivre et les marges de manoeuvre dont vous disposez ? Quels sont les axes sur lesquels vous souhaitez peser pour donner à notre jeunesse la dimension qu'elle mérite ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse, ministre de la jeunesse et des solidarités actives.

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse et des solidarités actives*. Monsieur le député, en décidant de faire de la jeunesse et de la lutte contre la pauvreté un ministère de plein exercice, le Président de la République et le Premier ministre ont voulu à la fois saluer l'action menée par Martin Hirsch dans la conception de tous les programmes que vous venez de rappeler et montrer que la jeunesse et la lutte contre la pauvreté étaient au centre des priorités du Gouvernement dans cette période de sortie de crise.

Ma feuille de route est très simple.

S'agissant du revenu de solidarité active, c'est la feuille de route qui a été tracée par le Parlement, et singulièrement par cette assemblée. J'ai été rapporteur de la loi et j'ai entendu les députés sur tous les bancs, qui ont beaucoup amélioré le projet. J'entends donc appliquer cette loi avec un seul mot clé, le terrain : aller sur place, rencontrer les acteurs, simplifier les dispositifs, les rendre les plus efficaces et les plus opérationnels possible.

S'agissant de la jeunesse, ma feuille de route est aussi très simple. Le discours du Président de la République, " Agir pour la jeunesse ", a été prononcé l'an dernier. J'entends simplement jouer en transversalité. Avec Luc Chatel, nous allons mettre en place le service public d'orientation. Avec Nadine Morano, nous allons remettre la

jeunesse au centre des politiques familiales. Avec Éric Woerth et Fadela Amara, nous allons mettre en place le service civique et, avec Laurent Wauquiez, les politiques d'insertion et d'emploi pour les jeunes en renforçant l'apprentissage.

Ma feuille de route, monsieur le député, est toute tracée et ma méthode est simple : agir au plus près du terrain en faisant jouer l'esprit collectif du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2061

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives

Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mars 2010